École nationale des chartes, Master 2, année 2020-2021 Description archivistique structurée Devoir

ightarrow $m \grave{A}$ rendre pour le 7 mars 2021 au plus tard

Remarques générales

Une opération de rétroconversion d'instrument de recherche implique normalement de ne perdre aucune information (sauf consignes contraires) et de ne pas reformuler les informations (sauf nécessité absolue). Elle implique aussi d'enrichir les informations, du simple fait qu'on les structure, et du fait qu'on en prépare l'exploitation. Elle est toujours plus compliquée si on n'est pas l'auteur de l'instrument de recherche, et qu'on ne peut ni contacter l'auteur ni avoir accès aux documents d'archives eux-mêmes ; noter que c'est le cas de loin le plus fréquent.

De manière générale, donc dans le contexte de cet exercice et dans tout autre contexte, une méthode rigoureuse et efficace consiste, dans l'ordre, à :

- prendre le temps nécessaire pour comprendre l'instrument de recherche, en repérer la structure apparente, cerner les points problématiques ou peu clairs, réunir le cas échéant toutes les informations manquantes ;
- créer un nouveau document XML/EAD 2002 possédant un prologue complet (déclaration XML; déclaration de DTD) en utilisant un éditeur de documents XML;
- encoder l'en-tête EAD ;
- encoder la description archivistique de haut niveau;
- une fois que le classement interne a été clairement repéré dans l'instrument de recherche, encoder la description des sous-composants ;
- si cela est nécessaire, poser les liens internes et les autres liens utiles ;
- procéder si souhaité et pertinent à l'indexation de l'instrument de recherche.

De manière générale, avant de commencer, il est indispensable de se procurer le *Dictionnaire des balises* de la DTD EAD et les manuels applicables au cas de figure à traiter (par exemple le manuel d'encodage *Faire un répertoire ou un inventaire simple en EAD*).

Description de l'exercice

Pour ce devoir, vous travaillerez sur l'instrument de recherche concernant les dossiers de Bernard Salzmann et de Maude Bailly, conseillers dans le pôle Economie, finances, fiscalité, comptes publics et entreprises au sein du cabinet de Manuel Valls.

L'exercice consiste à encoder en EAD 2002 :

- les pages d'informations générales (pages 1 à 7 de l'instrument de recherche)
- 2 pages d'analyse archivistique (parmi les pages 8 à 43 de l'instrument de recherche)

Consignes générales

Vous procéderez à l'encodage des informations générales ainsi qu'à deux pages de description archivistique.

Vous veillerez à ce que vos deux pages de description soient correctement intégrées à la structure globale de l'instrument de recherche. En procédant du général au particulier, vous encoderez de façon sommaire, s'ils existent, les ensembles documentaires de niveau supérieur qui vous concernent pour arriver jusqu'à ceux de niveau inférieur décrits dans les deux pages qui vous sont assignées. Par exemple, la description de l'article 2 pages 11/12 sera contenue dans la structure décrite aussi page 8, même si cette page n'est pas de votre ressort d'après la liste ci-dessous.

L'instrument de recherche vous est fourni au format texte pour que vous puissiez vous concentrer sur

l'encodage et non sur la saisie de texte. La qualité de l'encodage reste prioritaire par rapport à la saisie d'un texte sans fautes.

Globalement il n'y a pas de consigne particulière, tous les conseils dont vous pourriez avoir besoin sont dans les supports indiqués dans les cours, à vous de prendre les décisions d'encodage qui vous semblent les plus pertinentes et de les justifier. Plus vous commenterez dans le code votre démarche avec des arguments solides, plus il sera probable que vos choix soient compris et acceptés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les communiquer via la mailing list pour que vos collègues soient aussi au courant : je suis à votre disposition.

En plus de votre fichier EAD 2002, je souhaiterais avoir un petit retour d'expérience de votre part (une page maximum) : quelles ont été vos principales difficultés rencontrées lors de ce travail, quelles sont vos justifications des choix scientifiques que vous avez fait... afin que vous évaluiez votre méthode de travail autant que votre production. Soyez critiques et rigoureux.

Fichiers fournis pour le travail

- un fichier 20180515-VV.docx contenant l'instrument de recherche

Fichiers à rendre

- un document EAD 2002 complet, bien formé et valide (pages 1 à 7 puis deux pages parmi les pages 8 à 43 en suivant la répartition ci-dessous)
- un résumé/retour de votre expérience (une page maximum)

Répartition du travail

Nom	Pages
Yaboul Banwame	14-15
Claire Bellesort	32-33
Juliane Bergez	20-21
Pauline Breton	38-39
Guillaume Cayeux	31-32
Camille Chapelle	10-11
Julien Fenech	34-35
Arsène Georges	42-43
Morgan Godin	22-23
Doriane Hare	30-31
Claire Jahan	41-42
Juliette Janes	8-9
Teresa Knapowska	28-29
Axelle Lecroq	9-10
Mathilde Liteau	24-25
Victor Meynaud	13-14
Marie Millarec	16-17
Léa Perissier	40-41
Chloé Pochon	36-37

Hugo Scheithauer	18-19
Alex Soares	26-27
Pierre Tuloup	12-13

Bon travail!